

Que faire lorsque l'on a aucuns Masters ?

Par **Clazones**, le 14/08/2021 à 10:30

Cher forum,

Me voilà dans une situation bien difficile, titulaire d'une Licence de Droit orientée vers le Droit des Affaires / Droit des contrats, je me trouve aujourd'hui sans Masters prêt à m'accueillir.

Ayant postulé dans une quarantaine de facultés différentes pour des mentions diverses (DAF, Droit privé general, immobilier etc), tenté un recours auprès de mon rectorat, et, une lettre auprès d'un directeur de Master ; tout s'est couronné par un échec.

Me trouvant dos au mur, je me dirige vers vous pour m'éclairer au mieux dans ma situation. Que faire pendant 1 an afin de valoriser mon dossier ? Sachant que je n'ai pas de facultés pour valider mes conventions de stage.

Je vous remercie d'avance pour vos éventuelles réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le 14/08/2021 à 10:55

Bonjour

[quote]

un recours auprès de mon rectorat [...] tout s'est couronné par un échec.

[/quote]

Qu'entendez-vous par échec ? En effet, le recteur est tenu de vous faire des propositions de Masters où il y a des places disponibles.

Avez-vous eu des propositions ?

Pour les conventions de stage, essayer de vous rapprocher du BAIP de votre Université. Ils peuvent peut-être vous obtenir une convention de stage.

Sinon il faudra tenter de trouver un jobs dans le droit. Ou trouver un job "tout court" et faire du bénévolat dans une association juridique (une association de défense de consommateur, vu les Masters que vous visez).

Cela permettra d'étoffer votre dossier et retenter une candidature l'année prochaine.

Vous pouvez aussi vous renseigner sur les concours ouvert aux titulaires d'une Licence

Par **Clazones**, le **14/08/2021** à **11:54**

Le rectorat a effectivement transmis mon dossier dans deux facultés différentes mais l'une d'elle a refusé ma candidature et l'autre est pendante depuis 1 mois.

Je prends note pour le BAIP, on m'a également conseillé la mission locale ; est-ce un moyen alternatif pour obtenir des conventions de stage / jobs liés au domaine juridique ?

L'idée d'intégrer une association me semble une bonne piste à laquelle je n'avais pas pensée. Je vous remercie pour ces informations.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/08/2021** à **12:37**

[quote]
mais l'une d'elle a refusé ma candidature

[/quote]
Pour quel motif ? Normalement s'il leur reste des places disponibles, ils doivent prendre les étudiants envoyer par le rectorat.
Avez-vous fait part de ce refus au rectorat ?

Les missions locales délivrent effectivement des conventions stages mais pour une durée d'un mois maximum.

Par **Clazones**, le **15/08/2021** à **10:56**

Aucuns motifs indiqués dans le mail reçu ; "La demande d'admission a été rejetée par l'établissement. Les services rectoraux continuent leurs recherches afin de vous proposer une poursuite d'études en première année de master compatible avec votre projet personnel et professionnel".

C'est tout ce qu'il y a de marqué dans le mail. Et pour vous répondre, non, je n'en ai pas faire part au rectorat, c'est quelque chose que j'aurai dû ? Cela me semblait a priori normal pour le coup.

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/08/2021** à **13:44**

Bonjour

Oui il est mieux d'en faire part à la personne qui suit votre dossier au rectorat. En effet, j'ignore si les responsables de Master peuvent refuser un étudiant proposer par le rectorat s'il reste des places disponibles